

Une convention de partenariat au service de l'accueil des jeunes enfants

Gestionnaire de près de 150 places de crèches, **les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS)** se sont engagés depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration et de développement de cette offre d'accueil.

Cet objectif de développement et de qualité d'accueil est également au cœur de la politique conduite par la **Caf du Bas-Rhin**, pour répondre aux besoins des familles et leur offrir les solutions d'accueil petite enfance adaptées.

Forts de cette volonté commune, les HUS et la Caf du Bas-Rhin ont décidé de formaliser leur partenariat et leurs engagements au travers d'une convention, qui sera signée officiellement le 9 septembre.

Aujourd'hui réservées aux personnels des HUS, **ces 150 places de crèche s'ouvriront progressivement vers des publics extérieurs** avec un objectif de 31 places ouvertes aux familles ne relevant pas des HUS à la fin de l'année 2013.

Les parents des enfants accueillis contribueront aux frais de garde en fonction de leurs revenus.

La Caf s'engage à apporter un **accompagnement technique** à la mise en œuvre de ces évolutions et une **aide financière au fonctionnement** des crèches hospitalières.

Dans le cadre de ce partenariat en cours de construction, cette ouverture permettra notamment d'**offrir aux familles des possibilités d'accueil notamment en horaires atypiques**, les crèches des HUS ayant la spécificité d'être accessibles 365 jours par an, de 6h00 à 21h30.

De la même manière, des patients des HUS pourront bénéficier, durant le temps d'hospitalisation, d'une possibilité d'accueil en crèche pour leur enfant.

De manière plus générale, ce partenariat permettra de situer les crèches hospitalières dans le réseau des établissements d'accueil des jeunes enfants bas-rhinois et de les faire figurer le site www.mon-enfant.fr.

**Cette convention sera signée officiellement le 9 septembre
à la Caf du Bas-Rhin (18, rue Berne à Strasbourg)**



Pour toute information complémentaire :

Stéphane Villeroy / Service Communication CAF67 / 03 88 37 68 53

Fatiha AIT RAIS / Service Communication HUS / 03 88 11 61 66

Permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle

Versement de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, développement des établissements d'accueil des jeunes enfants, mise en œuvre d'actions de proximité pour accompagner la parentalité, la CAF est plus que jamais le partenaire de chaque parent pour lui permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Dans ce cadre, en 2010, la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin a versé plus de 260 millions d'euros au bénéfice des familles, des gestionnaires de structures, des collectivités.

En matière d'accueil de la petite enfance, la CAF du Bas-Rhin accompagne techniquement et soutient financièrement les établissements et services d'accueil de la petite enfance. Ainsi, en 2010 elle dénombrait :

- > 89 multi-accueils (3 319 places)
- > 16 micro-crèches dont 5 en mode PSU (49 places) et 11 en mode PAJE (102 places)
- > 15 crèches collectives (924 places)
- > 15 crèches familiales (1 285 places)
- > 21 crèches parentales (288 places)
- > 24 halte garderies (594 places)
- > 6 jardins d'enfants (335 places)



Pour toute information complémentaire :
Stéphane Villeroy / Service Communication CAF67 / 03 88 37 68 53
Fatiha AIT RAIS / Service Communication HUS / 03 88 11 61 66